



**HAL**  
open science

## La politique ethnique entre altérité et stéréotype. Regards sur les élections de mars 2002 en Colombie

Elisabeth Cunin

► **To cite this version:**

Elisabeth Cunin. La politique ethnique entre altérité et stéréotype. Regards sur les élections de mars 2002 en Colombie. *Problèmes d'Amérique Latine*, 2003, 48. halshs-00112861

**HAL Id: halshs-00112861**

**<https://shs.hal.science/halshs-00112861>**

Submitted on 10 Nov 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La politique ethnique entre altérité et stéréotype.  
Regards sur les élections de mars 2002 en Colombie<sup>1</sup>**

**Elisabeth Cunin<sup>2</sup>**

Résumé

La nouvelle Constitution colombienne, adoptée en 1991, a permis la mise en place de politiques multiculturelles destinées, notamment, aux populations « noires » ou afrocolombiennes. La création de deux postes réservés aux représentants « noirs » à l'Assemblée Nationale est l'expression la plus directe de cette transition de l'homogénéisation à la différenciation. Pourtant, paradoxalement, alors que cette mesure de discrimination positive tend à dessiner les contours d'un espace de recomposition politique des identités, elle aboutit finalement à un renforcement –favorisé par les candidats eux-mêmes– des stéréotypes associés au « noir » et à l'échec du mouvement social ethnique émergent. A travers l'étude des élections législatives de mars 2002 en Colombie, il s'agit, en s'intéressant à la difficile mise en place d'une politique ethnique, de s'interroger sur les formes prises par la pratique du multiculturalisme.

La nueva Constitución colombiana adoptada en 1991 ha permitido la introducción de políticas multiculturales destinadas particularmente a las poblaciones “negras” o afrocolombianas. La creación de dos puestos reservados en la Cámara de Representantes es la expresión más directa de esta transición de la homogeneidad hacia el diferencialismo. Sin embargo, de manera paradójica, con esta medida de discriminación positiva que desdibuja un espacio de recomposición política de las identidades, se consolidan los estereotipos de lo “negro”, en un proceso que los mismos candidatos refrendan, y se llega al fracaso del movimiento social étnico. A través del estudio de las elecciones de marzo del 2002 en Colombia y de su difícil puesta en marcha de una política étnica, el objetivo de este artículo es preguntarse por las prácticas del multiculturalismo.

---

<sup>1</sup> Je souhaite remercier tout particulièrement Fernando Urrea pour son accueil à Cali, Michel Agier, Odile Hoffmann et Sandrine Revet pour leurs commentaires sur une première version de ce texte, Santiago Arboleda pour ses éclaircissements politiques. Et tous les militants et candidats qui ont bien voulu répondre à mes questions et m'ont guidée dans cette campagne, notamment Libardo Asprilla et Carlino Valencia.

<sup>2</sup> IRD-IFEA.

10 mars 2002. Dans l'indifférence générale d'une population qui voit dans ces élections législatives des enjeux bien plus urgents et le désenchantement des militants qui tentent de rendre effective la politique multiculturelle née de la Constitution de 1991, sont élus, sur les deux postes réservés aux représentants des « communautés noires<sup>3</sup> » à l'Assemblée Nationale, María Isabel Urrutia, haltérophile, et Welington Ortiz, footballeur. Les deux futurs députés ne sont connus ni pour leur engagement politique, ni pour leur soutien au mouvement ethnique « noir » ; mais tout le pays a applaudi leurs exploits sportifs. Comme si, pour devenir un acteur politique ethnique, il suffisait d'être un sportif de renom. Comme si, au moment où s'entrouvre un espace de participation pour les populations afrocolombiennes, le stéréotype associé au « noir » était réactivé et mobilisé. Je m'intéresserai ici à ces stéréotypes raciaux, à cette naturalisation du statut du « noir », à ces associations non dites et omniprésentes, qui resurgissent alors même que se dessinent une redéfinition politique des identités et l'affirmation d'une altérité non stigmatisée.

En effet, le contraste est fort entre les résultats des élections et le discours ethnique émergeant d'une nouvelle élite « noire ». A travers la conquête d'espaces politiques autonomes, celle-ci en appelle à une redéfinition statutaire qui substituerait l'« afrocolombien » au « noir », la culture à la couleur, l'ethnicité à la race<sup>4</sup>, dans une logique de sortie des assignations identitaires stigmatisantes. Or, paradoxalement, les élections de mars 2002 montrent l'omniprésence et l'incorporation des stéréotypes dans le discours et la pratique de ceux là même qui se posent comme des agents de changement. Aussi bien, l'élection de María Isabel Urrutia et Welington Ortiz, sur des critères de réussite sportive et en l'absence de tout engagement et compétence politiques, apparaît bien comme un échec pour un mouvement social ethnique incapable de s'appropriier l'espace électoral lui étant pourtant réservé et impuissant à imposer ses attentes normatives en termes de définition d'un nouveau statut de « leader noir », échappant aux dysfonctionnements traditionnellement associés à la politique colombienne (clientélisme, achat de votes) et incarnant une nouvelle pratique politique (fondée sur le vote d'opinion et le discours ethnique).

---

<sup>3</sup> J'utiliserai les termes « noir » et « blanc » sans majuscule, en tant que qualificatifs liés à une apparence approximative et contextuelle (et non à une identité bien définie), et entre guillemets, afin de rappeler qu'il s'agit de catégories pratiques et non scientifiques (Brubaker, 2001) avec lesquelles le chercheur marque sa distance.

<sup>4</sup> Voir par exemple les écrits de Juan de Dios Mosquera, président de *Cimarrón*, ou le programme du « Foro Participación Política Afrocolombiana (2003) ».

Je m'intéresserai donc tout d'abord à la mise en place et à la définition d'un espace ethnique réservé, la Circonscription Nationale Spéciale, qui s'appuie sur une vision culturaliste et territoriale des « populations noires » dans laquelle les candidats ont bien du mal à s'inscrire. L'échec de la politique multiculturelle doit déjà être comprise à ce niveau, dans l'inadéquation entre normes administratives et caractéristiques socio-économiques des individus auxquels elles sont censées s'adresser. La présentation des candidats dans un des hauts lieux de la République, le Capitole, sera ensuite l'occasion d'appréhender à la fois le discours du gouvernement, à travers son Ministre de l'Intérieur, désormais sommé d'intégrer la différence au sein d'une nation qui se définissait jusqu'alors selon un principe d'homogénéité, et les discours de ces nouveaux « candidats noirs » en quête de légitimité. Enfin, l'attention se portera plus spécifiquement sur les résultats des élections qui révèlent un triple processus : faiblesse du « vote noir », notamment à destination des deux futurs députés ; renforcement des stéréotypes associés au « noir » ; discrédit de toute politique ethnique par ceux-là mêmes qui en ont bénéficié et sont mandatés pour la promouvoir.

### **1. « Candidat noir » : de l'ambiguïté d'un statut**

L'existence d'une classe politique « noire » n'est pas nouvelle en Colombie, notamment dans le Pacifique (Khittel, 1999 ; Agudelo, 1999, 2002) ; mais la Constitution de 1991, en affirmant le caractère multiculturel de la nation colombienne, ouvre la voie à une participation politique au titre de l'appartenance ethnique (Wade, 1997 ; Hoffmann, 1998 ; *Problèmes d'Amérique latine*, 1999 ; Pardo, 2001). A travers son article 176, elle définit les contours d'une Circonscription Nationale Spéciale afin d'assurer la participation des groupes ethniques au Congrès. Inauguré pour les élections de 1994, l'article 176 a permis l'élection, pour la période 1994-1998, de deux députés « noirs » (Zulia Mena et Agustin Valencia) sur des postes leur étant réservés (Agudelo, 2002). Mis entre parenthèses durant quatre ans, ce système de quota ethnique sera réactualisé pour les élections législatives de mars 2002 (loi 649 du 27 mars 2001). La mesure attribue ainsi deux sièges aux communautés « noires », un aux communautés indiennes (qui disposent également de deux postes réservés au Sénat), un aux minorités politiques<sup>5</sup> et un aux Colombiens résidant à l'étranger. La législation ne met pas en place la règle de division ethnique de l'électorat réclamé par certains militants (« un électeur « noir » pour un candidat « noir ») et autorise ainsi un double processus d'échange de

---

<sup>5</sup> Poste attribué, au lendemain des résultats des élections, à un mouvement ou parti politique ayant présenté un candidat dans au moins 30% des circonscriptions et obtenu, dans chacune de ces circonscriptions, moins de 70% du total de ses voix dans tout le pays.

votes : « un électeur noir pour un candidat blanc », « un électeur blanc pour un candidat noir », dont on verra qu'il fut déterminant dans le résultat des élections. Il fixe néanmoins le principe de définition des candidats pouvant se réclamer de la Circonscription Nationale Spéciale. Plus exactement il en dessine les contours, en des termes dont l'ambiguïté et l'imprécision reflètent à la fois l'insuffisance des contrôles administratifs concernant l'inscription d'un « candidat noir » sur les listes électorales et l'indétermination, légale et sociale, du statut des « communautés noires ». Mais aussi en s'inscrivant dans une logique identitaire qui s'appuie sur une conception communautariste, territoriale et culturelle, inspirée du modèle indien, ne correspondant pas aux caractéristiques sociales des populations « noires »<sup>6</sup>.

Les candidats au Congrès ont la possibilité de choisir entre trois modalités d'inscription : au nom d'un parti ou d'un mouvement politique (voie classique), au nom d'une association ou d'un groupe de citoyens (listes indépendantes) ou au titre de la Circonscription Nationale Spéciale. Outre certaines formalités communes (avoir la citoyenneté colombienne, être âgé de plus de 25 ans, etc.), chaque modalité comporte des conditions spécifiques. Ainsi, dans le premier cas, les candidats doivent obtenir l'aval du représentant légal d'un parti ou mouvement politique disposant d'une personnalité juridique reconnue par le Conseil National Electoral (*Consejo Nacional Electoral*) alors que, dans le second, un certain nombre de signatures et une caution viennent garantir « le sérieux de la candidature »<sup>7</sup>. Pour la Circonscription Nationale Spéciale, le candidat doit obtenir « l'aval d'une organisation inscrite à la Direction des Communautés Noires<sup>8</sup> du Ministère de l'Intérieur précisant qu'il est membre de cette communauté ». Une telle condition met en jeu deux éléments : la nature des organisations reconnues comme « noires » par le Ministère de l'Intérieur, les critères d'appartenance à la « communauté noire ». Le premier point interroge la composition, les activités et la légitimité des associations censées garantir « l'authenticité ethnique » de candidats se réclamant d'une spécificité supposée pour postuler à un poste de député. Les organisations de base accordant leur aval aux candidats « noirs » sont en effet constituées de personnes qui « revendiquent et promeuvent les droits territoriaux, culturels, économiques, politique, sociaux, environnementaux, la participation et la prise de décision autonome de la

---

<sup>6</sup> La reconnaissance tardive des populations 'noires' s'est en effet inspirée, tant au niveau des principes que dans la pratique, de l'exemple indien, plus ancien et seul porteur de l'ethnicité légitime. De nombreux travaux ont mis en lumière les contradictions de cette politique et les impasses dans lesquelles elle place le mouvement ethnique « noir » émergent. Voir notamment Restrepo, 1997 ; Agier et Hoffmann, 1999 ; Pardo, 2001.

<sup>7</sup> *Registraduría Nacional del Estado Civil, Dirección de Gestión Electoral*, « Requisitos inscripción de candidaturas Congreso de la República. Elecciones 10 de marzo de 2002 ».

Communauté Noire ou Afrocolombienne depuis une perspective ethnique, dans le cadre de la diversité ethnoculturelle qui caractérise le pays » (Décret 2248 de 1995). Une telle définition ouvre la voie à une acception floue et subjective de la spécificité ethnique des organisations « noires ». C'est ainsi que les accusations, à demi mots ou publiques, ne manqueront pas, au lendemain de la victoire de María Isabel Urrutia et Welington Ortiz, pour dénoncer l'opportunisme électoral des organisations les soutenant –se découvrant une vocation ethnique tardive dans le cas de María Isabel, créée pour l'occasion dans celui de Welington- et l'absence totale de contrôle sur ces candidatures.

Le second point met en cause, au-delà du contexte électoral, la définition même de ces « communautés noires » auxquelles sont accordés des droits spécifiques (postes réservés à l'Assemblée, mais aussi titres de propriété foncière, programmes d'ethnoéducation, etc.) au nom d'une ethnicité dont le contenu reste largement incertain. Entre référence à un héritage esclavagiste commun et convergence autour de la résistance des *cimarrones* (noirs marrons), entre évocation d'une identité culturelle spécifique et allusion tendancieuse à la « race » ou à la couleur, les responsables de la Direction des Communautés Noires se retranchent finalement, dans les formulaires d'inscription des candidats « noirs », derrière la définition donnée par la Loi 70 de 1993, seul garde-fou juridique dont la constante mobilisation ne cache pourtant pas la faiblesse opératoire. Les populations « noires » y apparaissent ainsi comme « l'ensemble de familles d'ascendance afrocolombienne qui possèdent une culture propre, partagent une histoire et ont leurs propres traditions et coutumes au sein de la relation campagne-village, montrant et conservant ainsi une conscience identitaire qui les distingue des autres groupes ethniques » (Ley 70, 1995 : 9). Or cette définition culturaliste, territoriale et essentialiste des « communautés noires » ne correspond en rien, ni au profil des candidats aux élections de mars 2002, ni à la composition socio-démographique de la population afrocolombienne (Barbary, 2001).

En d'autres termes, force est de reconnaître que les candidats « noirs » de la Circonscription Nationale Spéciale sont loin de présenter la même légitimité et la même transparence que les autres candidats. D'une part, les associations censées « garantir leur sérieux » n'ont pas à remplir les mêmes obligations que les partis politiques ou les groupes de citoyens. D'autre part, le fondement ethnique de leur candidature ne va pas sans poser problème<sup>9</sup> : il repose à la fois sur une définition extrêmement vague des « organisations

---

<sup>8</sup> *Dirección de Asuntos de Comunidades Negras*, institution née de la Loi 70 de 1993 dont la fonction principale est de servir d'intermédiaire, à l'échelle nationale, entre les communautés « noires » et le gouvernement.

<sup>9</sup> Cette indétermination est en partie levée dans le cas des candidats indiens qui jouissent, en Colombie, du statut de l'Autre et, dans le nouveau langage multiculturel, du titre d' « acteurs ethniques authentiques » ; ce n'est pas

noires » pouvant présenter des candidats et sur une conception figée de l' « identité noire », réduite aux communautés rurales du Pacifique colombien.

## 2. Vers une campagne ethnique : la présentation des candidats au Capitole

Le 1<sup>er</sup> février 2002 fut organisé un forum intitulé « Participation Politique Afrocolombienne », proposant un débat entre les « Candidates et candidats visibles ». Destiné à « élaborer les orientations démocratiques tendant à renforcer la participation politique efficace des leaders afrocolombiens dans les différents espaces de pouvoir et de décision publiques », le forum se propose plus spécifiquement de présenter les candidats à l'Assemblée pour la Circonscription Electorale Nationale, donner la possibilité aux membres de la communauté « noire » d'exprimer leurs préoccupations aux candidats, faciliter le choix des électeurs et favoriser la reconnaissance du travail des leaders « noirs »<sup>10</sup>. Le forum exprime la confrontation entre tradition républicaine et multiculturalisme, entre homogénéité et hétérogénéité ; en outre, les présentations des candidats mettent en lumière les enjeux, les caractéristiques et les ressorts d'une politique ethnique.

### 2.1. De l'homogénéité à la différence : changements et continuités

Onze candidats se retrouvèrent donc dans le salon Boyacá, au cœur du *Palacio Nariño*, haut lieu du pouvoir républicain. Les candidats se présentèrent devant un public, certes fourni, mais exclusivement « noir », signe du désintérêt du reste de la population pour ces minorités ethniques. Ajoutons également que tous les candidats (23 au total) ne firent pas le déplacement au *Capitolio Nacional*, certains, n'en doutons pas, n'ayant pas les moyens financiers de se rendre à Bogotá, d'autres, comme María Isabel Urrutia et Welington Ortiz, les deux futurs députés, estimant certainement que ce genre de débats n'apportait rien à leur campagne ou n'intéressait pas leurs électeurs.

Toutefois, l'événement ne manquait pas d'une certaine force symbolique lorsque l'hymne national fut repris *a capella*, strophe après strophe, par un auditoire venu réclamer ses droits à une République qui l'a toujours inférieurisé et marginalisé. Que l'hommage à la patrie soit

---

vrai avec les populations « noires », réduites à se constituer, dans un processus dont la légitimité reste contestée (socialement, politiquement, administrativement), en tant que « autre Autre ». C'est ainsi que les candidats indiens peuvent, selon la Loi 649, se réclamer d'une « autorité traditionnelle dans leur communauté », symbole d'une différence –ou d'une perception de la différence- reconnue à laquelle les candidats « noirs » n'ont pas accès. Ajoutons néanmoins que le fait que les candidats indiens puissent également se prévaloir, pour se présenter au titre de la Circonscription Nationale Spéciale, d'avoir été « leader[s] d'une organisation indienne », invite à considérer l'ethnicité indienne non plus comme une évidence naturelle –comme c'est encore trop souvent le cas dans la société mais aussi dans la recherche colombiennes- mais, tout comme l'ethnicité 'noire', comme une construction sociale répondant, par exemple, à des intérêts électoraux (Laurent, 2001).

ponctué d'un « vive la Colombie, vive Quibdó » venu de la salle montre bien les enjeux d'une telle assemblée : l'intégration nationale dans la reconnaissance de la différence. Car Quibdó, capitale du département du Chocó, dans la région du Pacifique, est le double symbole de l'abandon dans lequel l'Etat colombien a laissé les territoires majoritairement peuplés par une population « noire » et du développement actuel d'un discours ethnicisant avec l'adoption d'une logique multiculturelle au niveau national. Quibdó est également la seule ville-capitale de département où s'est développée une élite politique et économique « noire ».

La tension homogénéité/ hétérogénéité domine d'ailleurs le discours d'ouverture prononcé par l'invité d'honneur du forum, Armando Estrada, Ministre de l'Intérieur. Le multiculturalisme est en effet présenté comme la preuve de la modernité et de la grandeur du gouvernement colombien, comme la « démonstration des avancées de notre Constitution nationale. Auparavant, la Colombie était une nation blanche ou prétendue blanche (...). Nous célébrons ici la Constitution de 1991 qui a permis l'égalité des conditions, établi une République qui reconnaît le droit à la différence ». Loin d'être considérée comme la condamnation radicale d'un passé longtemps uniformisant, la reconnaissance de la différence autorise la valorisation d'un Etat qui aurait su faire évoluer la définition de son identité nationale. On en viendrait presque à croire que la présentation des candidats « noirs » n'a rien d'étonnant tant « la défense des intérêts du pays et celle des afrocolombiens ne peuvent s'opposer ». Et si le Ministre est immédiatement repris, lorsqu'il évoque les 10 millions d'afrocolombiens qui composent le pays, par un auditoire qui en revendique 15 millions, il est entièrement disposé à accepter cette subite augmentation de population de 50% (« je ne discuterai pas les chiffres avec vous »), croissance exponentielle ou désintérêt qui ne l'empêchent pas de considérer comme normale, voire même avant-gardiste, la seule attribution de deux sièges (sur 166) à une population qui représenterait presque la moitié des colombiens. « C'est le groupe ethnique qui a le plus de problèmes de déplacements forcés, d'analphabétisme, de chômage. 10 millions, ou 15 millions si vous préférez. Que deux personnes s'engagent à défendre vos intérêts se justifie parfaitement ».

La différence est donc bel et bien reconnue et valorisée. voire amplifiée : il ne s'agit pas d'être l'autre mais d'être l'Autre absolu. On apprend alors, dans ce pays de langue espagnole<sup>11</sup> et de religion catholique, que la population afrocolombienne constitue bien « une

---

<sup>10</sup> Programme du « Foro Participación Política Afrocolombiana ».

<sup>11</sup> A l'exception notable du Palenque de San Basilio dont les habitants parlent le seul créole espagnol d'Amérique Latine. Mais, outre que cette population est très minoritaire (quelques milliers de personnes), les linguistes constatent un recul de la pratique de la langue *palenquera* (Escalante, 1979 ; Patiño, 1997 ; Moñino, 1998).

ethnie, des personnes qui parlent une autre langue, un dialecte, et qui ne sont pas catholiques ». L'homogénéité laisse ainsi la place à l'hétérogénéité, mais dans le maintien d'une même logique du « tout ou rien », dans laquelle l'altérité est d'abord niée avant d'être affirmée de façon extrême. Néanmoins, cette acceptation d'une différence, tant quantitative que qualitative, ne semble pas se traduire en obligation d'engagement de la part de l'Etat, mais tend plutôt à être interprétée comme l'aboutissement de son action.

## 2.2. *De quelques candidats*

Les onze candidats présents nous permettent de dessiner certaines des caractéristiques de cette campagne ethnique inédite. En effet, s'ils sont pour la plupart originaires de la région du Pacifique, ils ne correspondent néanmoins pas à cette population rurale, aux activités économiques traditionnelles, mise en avant par la Loi 70 ; venus des grandes villes du Pacifique (Cali, Tumaco, Buenaventura, Quibdó) mais aussi de Bogotá, dans une logique qui reflète bien la migration et la visibilisation croissante des populations « noires » dans la capitale (Mosquera, 1998), ils sont avocats, professeurs, médecins, d'une part, travailleurs sociaux, d'autre part. Ces trajectoires professionnelles différentes s'incarnent d'ailleurs dans des stratégies de légitimation qui ne suivent pas le même chemin : mise en avant d'une compétence qui s'exprime dans la réussite personnelle contre valorisation d'un engagement communautaire. Tous néanmoins tendent à insister sur un certain nombre de traits identitaires –parfois dans les apparences par une coupe de cheveux « rasta », le plus souvent dans le discours- qui justifieraient leur statut de candidats ethniques. Ainsi, une brochure de propagande représente-t-elle une pirogue sur un fleuve bordé d'une végétation luxuriante, symbolisant une sorte d'habitat naturel et naturalisé, associé aux populations « noires » ; un texte circulant dans les travées du Salon Boyacá fait remonter la conjoncture électorale actuelle à la diaspora forcée des descendants de Lucy et en appelle à la protection d'Eleggua et Chango ; un programme propose de transformer le Palenque de San Basilio, village symbole de la résistance des *cimarrones*, en Patrimoine mondial de l'humanité et d'élever Benkos Biohó, leader des esclaves en fuite au 17<sup>ème</sup> siècle, au rang de héros national.

En outre, s'il s'agit bien de se poser en tant que candidat ethnique, il faut tout d'abord éviter de s'enfermer dans un discours d'absolutisation de la différence qui serait perçu comme l'expression d'un racisme inversé : « les blancs, les métis, disent que les deux sièges réservés sont discriminatoires. Mais c'est parce que nous n'avons jamais eu de représentation. La discrimination, elle existe déjà, ce n'est pas nous qui allons la créer. Et nous ne luttons pas seulement pour les afrocolombiens mais pour tous les Colombiens ». Et, ensuite, il s'agit de

transformer autant que possible un signe particulier d'exclusion en paradigme de toutes les formes d'exclusion : « je ne lutte pas seulement pour les noirs, mais aussi pour tous les gens discriminés de ce pays ». Les marqueurs ethniques ne sont pas les seuls à être mobilisés : en se réclamant de leur identité de genre<sup>12</sup> et de leur identité régionale, les candidat(e)s tendent ainsi à accumuler les attributs associés à des populations considérées comme minoritaires et marginalisées.

Finalement, le forum au Capitole a été l'occasion de connaître les onze candidats présents, les éléments mobilisés pour légitimer leur statut d'acteurs ethniques, mais aussi les contradictions internes à un discours de l'altérité qui s'exprime dans le langage de l'identique. Si l'ethnicité est bien le fondement de la revendication d'un statut différent, il semble pourtant qu'elle ne soit jamais considérée, par les candidats eux-mêmes, comme un élément tout à fait légitime. Elle est accompagnée d'autres marqueurs de marginalité, euphémisée dans une logique plus ample de lutte contre les inégalités ou encore facteur de transformation des pratiques politiques traditionnelles. Et lorsqu'elle est valorisée pour elle-même, l'identité ethnique se réfère davantage à une altérité exotique, distante et lointaine qu'à une altérité « ici et maintenant ».

### **3. « Des jeux du cirque à l'arène politique »<sup>13</sup>**

Aucun des candidats considérés comme politiques n'obtiendra un siège à l'Assemblée Nationale ; les deux vainqueurs, s'ils jouissent d'une incontestable renommée nationale, sont aussi de parfaits inconnus sur le plan politique. La première, María Isabel Urrutia, fut championne olympique d'haltérophilie aux Jeux Olympiques de Sidney en 2000 (et seule médaille d'or colombienne dans l'histoire des Jeux) ; le second, Welington Ortiz, fut un des joueurs de football les plus connus des années 1970-80, marqueur du but qui devait qualifier la Colombie à la Coupe du Monde en 1974. Ce succès, qui renvoie aux caractéristiques mêmes du système politique colombien (Agudelo, 2002), informe également sur la place accordée au « noir » dans la société, en particulier dans la presse et l'électorat.

#### *3.1. Un vote ethnique pour des candidats ethniques ?*

Arrêtons-nous un instant sur les résultats des élections pour la Circonscription Nationale Spéciale. Il faut tout d'abord remarquer que les 23 candidats n'obtiendront, en additionnant

---

<sup>12</sup> L'une des candidates en venant même à oublier totalement dans son discours la référence, obligée en la circonstance, à son appartenance ethnique.

<sup>13</sup> Titre d'une chronique d'Oscar Collazos, *El Tiempo*, 14 mars 2002.

leurs votes, que 210.572 voix pour un nombre total de votes s'élevant à 10.447.720 (sur un potentiel de 23.998.685 électeurs), soit 2 % des suffrages exprimés. En d'autres termes, le vote ethnique, si vote ethnique il y a, est extrêmement faible d'un point de vue quantitatif. De plus, il est loin de correspondre aux évaluations<sup>14</sup>, même les plus faibles, de la population « noire » ; et encore moins aux 10 millions du Ministre de l'Intérieur ou aux 15 millions des militants.

Au niveau national, on obtient la répartition suivante, qui nous montre que les deux élus ont rassemblé à eux deux un tiers des voix. De plus, le fait que les deux anciens députés, Zulia Mena et Agustin Valencia, se maintiennent en 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> positions montre l'absence d'alternative et de renouvellement des leaders politiques « noirs » à l'échelle nationale.

Tableau 1 – Résultats<sup>15</sup> des élections pour la Circonscription Nationale Spéciale (candidats « noirs »)

CANDIDAT-E	NOMBRE DE VOIX	% DU VOTE « NOIR »
<b>María Isabel URRUTIA OCORO</b>	<b>40.968</b>	<b>19,5</b>
<b>Wellington ORTIZ PALACIO</b>	<b>30.926</b>	<b>14,7</b>
Oscar Hernan BORDA	24.578	11,7
Zulia María MENA GARCIA	13.504	6,4
Vicente Celestina LOPEZ ASPRILLA	13.128	6,2
Agustin Hernando VALENCIA MOSQUERA	11.921	5,7
Paciano ASPRILLA ARBOLEDA	8.293	3,9
Oscar GAMBOA ZUNIGA	8.018	3,8
Emel SALAS HERRERA	6.337	3

Source : *Registraduria Nacional*

Un examen par département des résultats des élections montre des logiques intéressantes : c'est dans les départements considérés comme « noirs »<sup>16</sup> (Chocó, Cauca, Nariño, Bolívar,

<sup>14</sup> La question d'une définition officielle ou administrative des « populations noires » pose problème comme en témoignent par exemple les débats au sein du DANE (*Departamento Administrativo Nacional de Estadísticas*, équivalent colombien de l'INSEE). Sur le sujet, voir notamment Bodnar, 2000 ; Barbary, 2001 ; Urrea, Ramirez, Viafara, 2001. Pour la France, on se reportera à Tribalat, 1995 ; Population, 1998 ; Tripier, 1999.

<sup>15</sup> Seuls les neuf premiers candidats ont été retenus ici, les autres ayant obtenu moins de 6.000 voix.

<sup>16</sup> La distinction entre départements « noirs » et « non noirs » peut paraître arbitraire ; elle s'appuie néanmoins sur un certain nombre de facteurs qui, s'ils ne sont pas toujours objectifs, n'en contribuent pas moins à la réification de l'identification raciale de certains départements. On évoquera, entre autres, le passé esclavagiste de la Caraïbe et l'histoire minière du Pacifique, la référence à des traditions musicales venues d'Afrique pour les

Atlántico) que María Isabel Urrutia et Welington Ortiz ont été les moins bien classés, précédés ou suivis de près par des candidats plus politiques comme Zulia Mena, Agustin Valencia, Oscar Gamboa ou Paciano Asprilla. Ainsi, dans le département du Chocó, Zulia Mena arrive très largement en tête, suivie de Paciano Asprilla, alors que María Isabel Urrutia et Welington Ortiz réalisent de faibles scores ; de même, dans le Nariño, Oscar Gamboa est en tête alors que Zulia Mena et Welington Ortiz sont presque à égalité. Dans le département du Cauca, María Isabel Urrutia ne précède Zulia Mena que de quelques centaines de voix ; dans le Bolívar, Paciano Asprilla et Zulia Mena arrivent en tête. Parallèlement, les départements « non noirs » (Boyacá, Cundinamarca, Huila, Meta, Risaralda, Santander, Norte de Santander, Quindio, Tolima) ont donné à María Isabel et Welington l'essentiel de leurs (faibles) suffrages.

Tableau 2 - Résultats des quatre premiers candidats dans trois « départements noirs »

<b><i>BOLIVAR</i></b>		<b><i>CHOCO</i></b>		<b><i>NARINO</i></b>	
P. ASPRILLA	1283	Z.MENA	2705	O. GAMBOA	1926
Z. MENA	867	P.ASPRILLA	815	<b>M.I. URRUTIA</b>	<b>1673</b>
<b>M.I. URRUTIA</b>	<b>656</b>	I. MINOTTA	678	<b>W. ORTIZ</b>	<b>1140</b>
O. BORDA	496	A. VALENCIA	476	Z. MENA	941

Tableau 3 - Résultats des quatre premiers candidats dans trois « départements non noirs »

<b><i>CUNDINAMAR CA</i></b>		<b><i>RISARALDA</i></b>		<b><i>SANTANDER</i></b>	
O.BORDA	3665	<b>M.I. URRUTIA</b>	<b>715</b>	<b>M.I. URRUTIA</b>	<b>1438</b>
<b>W. ORTIZ</b>	<b>2464</b>	O. BORDA	559	O. BORDA	1161
<b>M.I. URRUTIA</b>	<b>2085</b>	<b>W. ORTIZ</b>	<b>519</b>	<b>W. ORTIZ</b>	<b>978</b>
Z. MENA	605	I. MINOTTA	258	E. SALAS	328

Les interprétations de ces résultats sont délicates, de nombreux facteurs venant se superposer. L'ancrage local du vote, par exemple, est une dimension qu'il ne faut pas sous-estimer : Emel Salas ou Ulises Ayala ont obtenu leur meilleur score dans leur département

---

deux côtes, la désignation de ces départements comme appartenant à des régions afrocolombiennes par la Direction des Communautés Noires du Ministère de l'Intérieur, les résultats du recensement de 1993, etc.

(Atlántico pour le premier, Caldas pour le second) ; Paciano Asprilla, associé au très populaire Javier Cáceres (sénateur réélu), leader libéral de la côté Caraïbe, est en tête dans le département de Bolívar ; Zulia Mena, activiste communautaire dans le département du Chocó, y réalise son meilleur score.

De même, les résultats des deux vainqueurs sont porteurs de nombreuses interrogations. Welington Ortiz, avec ses 15.892 votes à Bogotá –la moitié du total de ses voix au niveau national- , aurait presque pu prétendre à un siège non ethnique : au nombre de suffrages, il arrive en effet en 24<sup>ème</sup> position sur le département-capitale pour 18 postes à pourvoir (le dernier entrant ayant obtenu 18.805 voix). Mais doit-on voir dans ce succès la conséquence directe de la croissance de la population « noire » à Bogotá ? L'effet de la présence de nombreux leaders et organisations afrocolombiens ? Ou l'expression d'un vote d'opinion plus développé à Bogotá qu'ailleurs ? Ou encore le produit de l'image associée au Welington footballeur, ancien joueur vedette du *Millionarios* de Bogotá ?

María Isabel Urrutia a obtenu un tiers de ses suffrages (13.860 voix) dans le département du Valle del Cauca : ce résultat est-il lié à un vote ethnique dans un département où la population « noire » est importante ? A un vote traditionnel déterminé par le poids de la machine politique du Parti Libéral dont María Isabel est proche ? A un vote de proximité pour une haltérophile ayant fait toute sa carrière sportive à Cali, capitale du département et ville du sport en Colombie ? D'autre part, les électeurs « noirs » ont-ils voté pour María Isabel ? Ou les électeurs sportifs ? Les électeurs pris dans les réseaux clientélares ? Ou les déçus de la politique ? Il est difficile de répondre à ces questions, auxquelles s'ajoutent de nombreuses interrogations sur le financement de la campagne de María Isabel Urrutia et sur ses relations politiques douteuses. Elle est en effet soupçonnée, à voix basse, de n'être qu'un pion entre les mains d'un des plus importants « mafiosi » de la région Pacifique, Herney Abadía, accusé et condamné dans le *Proceso 8000* (vaste procès dénonçant le financement occulte de la campagne de l'ex président Samper), lié aux trafiquants de drogue et aux paramilitaires, et ayant trouvé dans la Circonscription Nationale Spéciale une voie d'accès plus facile à la Chambre des Représentants<sup>17</sup>. C'est d'ailleurs le parti de Herney Abadía, le *Movimiento Popular Unido*, qui donnera son aval à la candidate à la Circonscription Spéciale Nationale, alors même qu'il n'a jamais été considéré comme une organisation « noire ».

---

<sup>17</sup> Rappelons également, pour compléter ce portrait, que María Isabel Urrutia, accusée de dopage, fut interdite de toute compétition sportive pendant deux ans : certains voient dans cette suspension la véritable raison d'être de son entrée en politique.

Comment la principale bénéficiaire des élections analyse-t-elle sa victoire ? Lui attribue-t-elle une signification ethnique ? Comment voit-elle son futur rôle à l'Assemblée ? María Isabel me donna rendez-vous, pour un entretien, à la Fédération Nationale d'Haltérophilie, à Cali, où elle arriva avec plus d'une heure de retard, dans un énorme 4X4 gris aux vitres teintées. Vêtue d'un tailleur parfaitement ajusté, elle était accompagnée de deux hommes, mi conseillers, mi gardes du corps. Durant l'entretien, elle ne cessera de regarder l'un d'eux, attendant son regard approbateur ou le laissant répondre directement à mes questions. Ce n'est qu'au moment de nous quitter que j'apprendrai que cet homme est son mari, lui même haltérophile, venu d'Argentine pour entraîner la sportive et, par la même occasion, conseiller la politicienne sur la meilleure stratégie à suivre et lui souffler quelques notions concernant la Loi 70 ou l'ethnoéducation, qu'il venait tout juste de découvrir lui-même<sup>18</sup>. Plus étonnant encore est le contenu du discours d'une députée qui a été élue sur un poste réservé aux populations « noires » : il est entièrement orienté à critiquer le système de discrimination positive qui lui a permis d'arriver à l'Assemblée, non pas tant sur son contenu et ses limites – ce que font la plupart des militants « noirs »- mais sur son principe même. En effet, l'ethnoéducation, « plus que préserver notre ethnie, est un problème de discrimination vis-à-vis de nous même »<sup>19</sup>, quant à la Loi 70, qu'elle reconnaît ne pas bien connaître, elle considère que c'est « une forme de racisme ». D'ailleurs pourquoi parler de « noirs » et de « blancs », d'ethnicité et de multiculturalisme, puisque « nous sommes tous métis, en Colombie, il y a une identité dans laquelle il n'y a pas de différences raciales » et que María Isabel Urrutia n'a jamais ressenti de discrimination. Sans doute ses propos mériteraient-ils qu'on s'y attarde, notamment sa critique de la définition de la population « noire » comme minorité ou la réduction de la Loi 70 aux questions rurales. Ils sont néanmoins bien paradoxaux dans la bouche d'une personne censée se réclamer de la discrimination positive et de la différence.

S'il est difficile d'avancer une conclusion unique sur l'électorat de María Isabel et Wellington, les propos de cette dernière tendent néanmoins à montrer l'absence d'engagement ethnique de son discours et laissent croire en l'existence d'un électorat lui-même indifférent à la dimension ethnique. Aussi les accusations ne manquent-elles pas qui qualifient María Isabel Urrutia et Wellington Ortiz de « blancs », soulignant ainsi leur appartenance à la machinerie partisane traditionnelle. Et certains parleront également, concernant l'électorat des

---

<sup>18</sup> Précisons pour l'anecdote que les rumeurs, parmi les leaders « noirs », font du mari de María Isabel Urrutia un puissant trafiquant de drogues de la côte Pacifique. Numéro deux sur sa liste électorale, il attend impatiemment de remplacer l'haltérophile à l'Assemblée.

<sup>19</sup> Entretien 30 mai 2002 (les citations de María Isabel Urrutia qui suivent sont tirées de cet entretien).

deux futurs députés, d'une transition du *negro bembón* au *negro votón*, du « noir aux grosses lèvres » au « noir votant », du « noir » aux faibles capacités intellectuelles au « noir » cédant son vote au plus offrant.

### 3.2. Médiatisation du stéréotype

Il semble ainsi que l'élection de María Isabel Urrutia et Welington Ortiz corresponde moins à un vote ethnique qu'à l'expression d'une opinion publique assimilant naturellement « noir » et sportif et faisant des prouesses sportives une garantie de compétence politique. Leur succès renforce le stéréotype associant le « noir » au sportif. Au moment même où un espace de participation politique est ouvert, il va finalement davantage servir à renforcer le stigmate contre le « noir » qu'à déconstruire les identifications raciales et désamorcer le racisme.

Preuve en est, par exemple, la présentation médiatique des deux futurs députés. Il faut souligner, tout d'abord, le faible nombre et les imprécisions récurrentes des comptes rendus – ici ceux des deux principaux médias radiophoniques et télévisés nationaux – portant sur l'élection des candidats « noirs », signe du peu d'intérêt accordé à la Circonscription Nationale Spéciale. Alors que *RCN* parle des « afrodescendants qui sont arrivés ici sans le vouloir de la côte du Nigeria » (10 mars 2002) et évoque cinq postes réservés à la Chambre<sup>20</sup>, *Caracol*, sur son site Internet, fait apparaître les résultats des candidats « noirs » dans la rubrique « étrangers » et ne retient qu'un seul poste au lieu de deux.

Surtout, l'absence de projet politique et de discours portant sur la problématique raciale est mise en avant comme caractéristique des deux futurs représentants des communautés « noires » : les médias ne retiennent d'eux que leurs exploits sportifs et résument leur programme à la promotion du sport. « María Isabel Urrutia s'est lancée à la politique au début de cette année avec un discours aussi simple que sincère, qui a trouvé un écho fort dans la population noire colombienne : 'je veux aider mes proches et travailler pour le bien-être du sport' ». « En se présentant à ces élections, Ortiz a avoué sa faible compétence en matière de leadership politique mais a promis aux pères et fils de sa race qu'il veillerait à leurs intérêts » (*RCN*, 11 mars 2002). Après Francisco Maturana, à l'époque directeur technique du football colombien, membre de l'Assemblée Nationale Constituante en 1991, puis Edgar Perea, journaliste sportif, élu sénateur en 1998, María Isabel Urrutia et Welington Ortiz viennent donc renforcer le stéréotype racial associé au « noir » comme sportif (ou musicien,

---

<sup>20</sup> Il existe effectivement, au total, cinq postes réservés : deux pour les communautés « noires », un pour les communautés indiennes, un pour les colombiens vivant à l'étranger, un pour les minorités politiques.

chanteur<sup>21</sup>), au sein même d'un espace censé valoriser une reconstruction politique des identités. On trouve ainsi dans la presse des critiques ouvertes d'une telle confusion des genres : « María Isabel, es-tu prête à prendre la parole dans le sacro-saint cœur de la démocratie colombienne ? S'il te plaît, pense le bien », « une médaille d'or dans des Olympiades ne signifie pas être capable de s'inventer une formation politique » (*El Tiempo*, 14 mars 2002).

### 3. 3. *Compétence sportive, compétence politique*

Les commentaires de l'organisateur du forum sur la présentation des candidats, prononcés sur un ton quelque peu désabusé, sont significatifs : « cela reflète une partie de la force que nous avons, les communautés noires de ce pays, les résultats au niveau sportif. Mais il est vrai qu'il faudrait aussi renforcer les autres caractéristiques de notre ethnie, comme l'éducation, la santé, les nécessités de base non satisfaites<sup>22</sup>. Ils ont montré qu'ils étaient de très bons sportifs mais... la politique nécessite d'autres éléments, du professionnalisme politique »<sup>23</sup>. Paradoxalement, le multiculturalisme semble donc enfermer davantage encore le « noir » dans une catégorie réductrice et infériorisante, qui serait basée sur des capacités physiques naturellement associées à la représentation de la « race noire ».

Cette situation peut être analysée comme le résultat et le reflet de la situation actuelle des populations « noires » en Colombie : il n'est pas étonnant de trouver deux sportifs à l'Assemblée si le sport demeure une des seules voies de promotion sociale à laquelle ces populations aient accès. Ensuite, ce sont toutes les organisations ethniques et leurs actions depuis 1991 qui sont remises en causes : pour Wellington, « les associations noires n'ont pas fait un travail important. La population noire ne sait pas qu'il existe des lois en sa faveur. Nous devons changer cela ». De même, pour María Isabel Urrutia : « les organisations ne me reconnaissent pas, me disqualifient. Mais j'ai commencé à vérifier, je les ai toutes appelées et pas une seule ne m'a répondu. Tout cela est une façade ». Les critiques venues des leaders « noirs » sont ainsi détournées : elles ne sont pas tant l'expression d'une inquiétude face au manque de formation et de compétence politiques des deux élus que la peur de perdre le faible pouvoir qu'ils avaient réussi à conquérir et, selon María Isabel et Wellington, à monopoliser sans aucune efficacité. D'une certaine façon, on retrouve ici la même volonté de

---

<sup>21</sup> Actuellement, l'association récurrente du « noir » au déplacé (*desplazado* qui tend à se décliner sous une seule de ses modalités, *afrodesplazado*) risque de créer un nouveau stéréotype, non parce qu'elle serait excessive, mais parce qu'elle naturalise une caractérisation contextuelle et historique.

<sup>22</sup> *Necesidades básicas insatisfechas*, unité de mesure administrative permettant d'évaluer les différents niveaux de pauvreté.

transformation des mœurs politiques déjà rencontrée chez les candidats présents au forum. Mais, cette fois, il s'agit de prendre ses distances – au moins dans le discours – autant avec les pratiques politiques traditionnelles qu'avec la nouvelle élite ethnique née de la Constitution de 1991. Comme si l'origine sportive ne garantissait pas seulement la compétence politique mais permettait également de prétendre à l'absence de toute compromission politicienne. Et comme si le stéréotype associé au « noir », loin d'être un obstacle à l'entrée en politique, en constituait finalement le fondement.

#### **4. Sortie de l'invisibilité ou règne des apparences ?**

On peut se demander si la qualification raciale associée à la sportive a véritablement subi une transformation du fait de son entrée dans le champ politique. Ou si, au contraire, le « noir » ne demeure pas, en Colombie, une qualification physique renvoyant à une catégorie sociale aux connotations, diffuses et non explicites, héritées de l'esclavage et de la colonie. De fait, les élections en sont la preuve, si l'introduction du multiculturalisme vise à transformer une désignation – de « noir » à « afrocolombien » ou « afrodescendant » –, elle n'en efface pas pour autant les identifications ordinaires. Plus encore : le multiculturalisme, sous couvert de nouveau discours ou de nouveau paradigme, rend secondaire la réflexion sur, et la lutte contre, la stigmatisation et le stéréotype raciaux.

Bien loin de l'invisibilité (De Friedemann, 1992) à laquelle elles sont traditionnellement réduites, les populations « noires » – ou plutôt leurs représentants politiques – se caractériseraient donc plutôt ici par leur « visibilité », voire même leurs apparences, non plus seulement physiques, mais aussi sociales, créées par le succès sportif et portées par les médias. Les errements de la politique de la différence, au delà de la seule situation des populations « noires », mettent en cause la démocratie colombienne dans son ensemble, dont le mode de fonctionnement interdit l'apparition d'un vote autonome. Mais le résultat et la présentation des élections invitent aussi à s'interroger sur la portée des politiques multiculturelles mises en place avec la Constitution : alors que le nouveau discours de la différence tend à s'appuyer sur un acteur ethnique défini en termes culturels et territoriaux (Arocha, 1999), c'est finalement la caractérisation raciale du « noir » qui domine largement les pratiques sociales. Ne découvre-t-on pas ici un des effets pervers du multiculturalisme, qui non seulement tend à promouvoir une définition statique et essentialiste des populations « noires », mais cache, derrière un discours culturaliste, la permanence de préjugés raciaux d'inspiration biologisante ?

---

<sup>23</sup> Entretien, 13 mars 2002.

Finalement, la coexistence de la politique multiculturelle – incarnée ici par les deux postes réservés à la Chambre des Représentants – et du maintien des préjugés, a un effet paradoxal : elle permet d'entrer en politique en s'appuyant sur des attributs qui ne sont pas politiques, elle donne accès à un poste ethnique grâce au stigmate racial, elle permet la représentation des « afrocolombiens » alors qu'on a été élu en tant que « noir ».

\*\*\*

### Références bibliographiques

- Ley 70, agosto de 1993. Mecanismos para la protección de la identidad cultural y de los derechos de las comunidades negras de Colombia*, 1995, Bogotá: Ministerio del Interior.
- Population*, 1998, n° 3, mayo-junio, (número especial sobre la categoría estadística “etnia”), pp. 537-630.
- Problèmes d'Amérique latine*, 1999, “Populations noires: nouveaux droits et stratégies d'affirmation au Brésil et en Colombie”, n° 32, enero-marzo, pp. 3-73.
- AGIER Michel, HOFFMANN Odile, 1999, “Les terres des communautés noires dans le Pacifique colombien. Interprétation de loi et stratégie d'acteurs”, *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 32, enero-marzo, pp. 17-42.
- AGUDELO Carlos Efrén, 1999, “Colombie: changement constitutionnel et organisation des mouvements noirs”, *Problèmes d'Amérique latine*, n° 32, janvier-mars, pp. 43-51.
- AGUDELO Carlos Efrén, 2002, *Populations noires et politique dans le Pacifique colombien : paradoxes d'une inclusion ambiguë*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris : Université Paris III.
- AROCHA Jaime, 1999, *Obligados de Ananse. Hilos ancestrales y modernos en el Pacífico colombiano*, Facultad de Ciencias Humanas UN – Colección CES.
- BARBARY Olivier, 2001, “Segmentación socioracial y percepción de discriminación en Cali: una encuesta sobre la población afrocolombiana”, *Desarrollo y Sociedad*, n° 47, mars, pp. 89-149.
- BODNAR Yolanda, 2000, “Los grupos étnicos en los censos: el caso colombiano”, *Todos contamos: los grupos étnicos en los censos*, I Encuentro Internacional, Cartagena, 8-10 de noviembre de 2000.
- BRUBAKER Rogers, 2001, “Au-delà de l' ‘identité’”, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 139, septembre, pp. 66-85.
- ESCALANTE Aquiles, 1979, *Palenque de San Basilio. Una comunidad de descendientes de negros cimarrones*, Barranquilla: Ediciones Editorial Mejoras.

de FRIEDEMANN Nina, 1992, "Negros en Colombia: identidad e invisibilidad", *América Negra*, n° 3, junio, pp. 25-35.

GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris: Les Editions de Minuit.

HOFFMANN Odile, 1998, « "La política" Vs "lo político" ? La estructuración del campo político contemporáneo en el Pacífico sur colombiano », communication au Colloque *Identidades y moviidades en el Pacífico colombiano*, UNIVALLE-ORSTOM, Cali, 9-10-11 décembre.

KHITTEL Stefan, 1999, « Territorio y clientelismo político: el ejemplo del municipio de Quibdó » in J. CAMACHO, E. RESTREPO (éd.), *De montes, ríos y ciudades: territorios e identidades de la gente negra en Colombia*, Fundación Natura-Ecofondo-ICAN, Bogotá, pp. 177-191.

LAURENT Virginie, 2001, *Communautés indiennes et Espaces politiques en Colombie. Motivations, Champs d'Action et Impacts (1990-1998)*, Thèse de Doctorat de Sociologie, IHEAL-Université Paris III.

MONINO Yves, 1998, « Palenque, la terre d'ici c'est comme l'Afrique », in Patrick SINGH, Patric CLANET, Julien MOLINO, *Palenque de San Basilio*, Pézenas: Editions Domens, pp. 7-22.

MOSQUERA Claudia, 1998, *Acá antes no se veían negros. Estrategias de inserción de la población negra en Santafe de Bogotá*, Bogotá: Observatorio de Cultura Urbana - Instituto Distrital de Cultura y Turismo, Cuadernos del Observatorio.

PARDO Mauricio (ed.), 2001, *Acción colectiva, estado y etnicidad en el Pacífico colombiano*, Bogotá: ICANH-Colciencias.

PATINO Carlos, 1997, « El lenguaje de los afrocolombianos y su estudio », *América Negra*, junio, pp. 101-116.

RESTREPO Eduardo, 1997, « Afrocolombianos, antropología y proyecto de modernidad en Colombia », in V. URIBE, E. RESTREPO (ed.), *Antropología en la modernidad: identidades, etnicidades y movimientos sociales en Colombia*, Bogotá: ICAN, pp. 279-319.

TRIBALAT Michèle, 1995, *Faire France*, Paris: La Découverte.

TRUPIER Maryse, 1999, « De l'usage de statistiques "ethniques" », *Hommes et Migrations*, n° 1219, mayo-junio, pp. 27-31.

URREA Fernando, RAMIREZ Hector Fabio, VIAFARA Carlos, 2001, « Perfiles sociodemográficos de la población afrocolombiana en contextos urbano-regionales del país a comienzos del siglo XXI », ponencia presentada en la celebración de los 25 años del

CIDSE (Centro de Investigación y Documentación Socioeconómica, Facultad de Ciencias Sociales y Económicas, Universidad del Valle), Cali, noviembre del 2001.

WADE Peter, 1997, *Gente negra, nación mestiza. Dinámicas de las identidades raciales en Colombia*, Bogotá: Editorial Universidad de Antioquía - ICAN - Siglo del Hombre Editores - Ediciones Uniandes.